



SPF Finances – AGDP – Cellule RC étranger  
Avenue Prince de Liège, 133 - boîte 459  
5100 Jambes

Page 1/3

## DÉCLARATION D'UN BIEN À L'ÉTRANGER

Pour le calcul de votre revenu cadastral nous avons besoin de certaines informations. Veuillez compléter une déclaration distincte pour chaque bien. Chaque déclaration est donc individuelle. Les champs dans cette déclaration marqués d'une astérisque « \* » doivent obligatoirement être complétés.

Vous devez toujours déclarer **la valeur à 100%** de votre bien et non la valeur au prorata de vos parts de propriété.

### 1. TYPE DE BIEN (cochez et complétez si « Autre »)

Dans le champ « Votre référence », vous pouvez renseigner le nom que vous donnez à votre bien. Si ce champ est rempli, nous utiliserons cette dénomination pour toute correspondance concernant ce bien.

Type (\*):  Maison / Villa  Appartement  Maison commerciale  
 Bâtiment industriel / Artisanat  Exploitation agricole  Terrain  
 Autre (précisez) :   
Votre référence (facultatif) :

### 2. SITUATION DU BIEN (complétez)

Veuillez renseigner l'adresse de votre bien. Si votre bien possède une adresse structurée, veuillez compléter la partie 2a. S'il n'existe pas d'adresse pour votre bien, veuillez compléter la partie 2b.

Pays (\*):   
Ville (\*):  CP:

#### 2a. adresse structurée

Rue:  N°:  Boite:   
Etage:  Appartement:   
District / Région:

#### 2b. adresse libre

Situation:

Continuez à compléter le formulaire au verso

### 3. DROITS DE PROPRIÉTÉ (complétez et cochez)

Veuillez compléter les droits de propriété sous forme de fraction. Par exemple, si vous êtes propriétaire de la moitié d'un bien, vous indiquez « 1/2 ». Si vous êtes propriétaire de l'entièreté du bien, vous indiquez « 1/1 ». Si vous détenez le bien avec votre conjoint en communauté, chaque conjoint doit indiquer la moitié des parts de propriété (« 1/2 ») dans sa déclaration. Si vous possédez des parts de droits qui se cumulent, veuillez indiquer le résultat de l'addition. Par exemple, si vous possédez la moitié en pleine propriété et un quart en usufruit, vous indiquez « 3/4 ».

**Part du droit réel permettant de jouir du bien** (pleine propriété, droit d'usufruit, droit de superficie, droit d'emphytéose ou tout droit étranger assimilé qui s'apparente aux droits de propriété, d'emphytéose, de superficie ou d'usufruit) (\*):  /

#### Part du droit réel ne permettant pas de jouir du bien

(nue-propriété ou tout droit étranger assimilé qui s'apparente à la nue-propriété) (\*):  /

Date d'acquisition (\*):  Avant le 01.01.2021 (précisez l'année):

Après le 01.01.2021 (précisez la date):  .  .

Ce bien est-il détenu sous le régime de la communauté ? (\*)  Oui  Non

- Pour un bien bâti, vous devez obligatoirement compléter un des cadres 4 à 8.
- Pour un bien non bâti, vous devez obligatoirement compléter le cadre 10.
- Pour du matériel et outillage, vous devez obligatoirement compléter le cadre 9.

### 4. CONNAISSEZ-VOUS LA VALEUR ACTUELLE (VALEUR VÉNALE) DE VOTRE BIEN ?

Oui (complétez le cadre ci-dessous et passez ensuite au cadre 9)

Non (passez au cadre 5)

Par valeur vénale actuelle, on entend le prix de vente qui pourrait être obtenu dans des conditions normales de vente au moment de la déclaration. Veuillez renseigner la valeur en euros. Si vous la connaissez dans une autre devise, il vous appartient d'effectuer vous-même la conversion en euros.

Valeur vénale actuelle :  €

### 5. AVEZ-VOUS ACQUIS UN TERRAIN SUR LEQUEL VOUS AVEZ FAIT CONSTRUIRE UN BÂTIMENT ?

Oui (complétez le cadre ci-dessous et passez ensuite au cadre 9)

Non (passez au cadre 6)

Le prix d'acquisition est le prix d'achat du terrain hors frais tels que les frais de notaire, les droits d'enregistrement, ... Le coût de la construction est le montant hors TVA ou autre taxe étrangère assimilée. Veuillez renseigner les valeurs en euros. Si vous les connaissez dans une autre devise, il vous appartient d'effectuer vous-même la conversion en euros.

Prix d'acquisition :  €

Date d'acquisition :

Coût de la construction :  €

Date de fin de travaux :

### 6. AVEZ-VOUS ACQUIS UN BIEN BÂTI SANS Y AVOIR EFFECTUÉ DE TRAVAUX DE TRANSFORMATION PAR LA SUITE ?

Oui (complétez le cadre ci-dessous et passez ensuite au cadre 9)

Non (passez au cadre 7)

Le prix d'acquisition est le prix d'achat hors frais tels que les frais de notaire, les droits d'enregistrement, ... Veuillez renseigner la valeur en euros. Si vous la connaissez dans une autre devise, il vous appartient d'effectuer vous-même la conversion en euros.

Prix d'acquisition :  €

Date d'acquisition :

### 7. AVEZ-VOUS ACQUIS UN BIEN BÂTI DANS LEQUEL VOUS AVEZ ENSUITE EFFECTUÉ DES TRAVAUX DE TRANSFORMATION ?

Oui (veuillez définir une valeur vénale actuelle au cadre ci-dessous et passez ensuite au cadre 9)

Non (passez au cadre 8)

Par valeur vénale actuelle, on entend le prix de vente qui pourrait être obtenu dans des conditions normales de vente au moment de la déclaration. Veuillez renseigner la valeur en euros. Si vous la connaissez dans une autre devise, il vous appartient d'effectuer vous-même la conversion en euros.

Valeur vénale actuelle :  €

Continuez à compléter le formulaire au verso

**8. CONNAISSEZ-VOUS LA VALEUR VÉNALE EN 1975 OU LE REVENU LOCATIF ANNUEL BRUT EN 1975 ?** **Oui** (complétez le cadre ci-dessous et passez ensuite au cadre 9) **Non** (passez au cadre 9)

Par valeur vénale, nous entendons le prix de vente qui pourrait être obtenu dans des conditions normales de vente. Le revenu locatif annuel brut correspond à la somme des loyers perçus ainsi que d'éventuels avantages locatifs. Remplir un seul des champs est suffisant.

Veillez renseigner la valeur en euros. Si vous la connaissez dans une autre devise, il vous appartient d'effectuer vous-même la conversion en euros.

Valeur vénale 1975 :  €Revenu locatif annuel brut 1975 :  €**9. VOTRE BIEN COMPORTE-T-IL DU MATÉRIEL ET DE L'OUTILLAGE ?** **Oui** (complétez le cadre ci-dessous) **Non** (passez au cadre 10)

Veillez renseigner la valeur en euros. Si vous la connaissez dans une autre devise, il vous appartient d'effectuer vous-même la conversion en euros.

Valeur d'investissement :  €      Date de mise en usage : **10. TERRAIN** (complétez si vous avez choisi « Terrain » au cadre 1)

Veillez compléter la superficie de votre terrain en mètres carrés (m<sup>2</sup>). Si vous ne la connaissez pas en m<sup>2</sup>, veuillez utiliser un convertisseur.

Superficie du terrain :  m<sup>2</sup>**11. COORDONNÉES** (complétez)Nom (\*) :  Prénom (\*) : N° registre national (\*) : 

Veillez compléter les données de contact via lesquelles nous pouvons vous contacter entre 8h et 17h.

Adresse e-mail : Téléphone : **12. SIGNATURE** (complétez et signez)

Attention, vous devez avoir répondu « oui » au minimum à un des cadres 4 à 8 si vous déclarez un bien bâti.

Fait à (\*) :       Signature (\*) : Le (\*) :